

Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

#18

Élections
Page 5

Projets
Page 8

Légion d'honneur
Page 11

Trappeur
Page 18



Agenda

samedi 30 mars 2019

Pièce de théâtre avec la Compagnie théâtrale de Verneuil : "Un dîner d'adieu", comédie d'Alexandre de la Patellière et de Matthieu Delaporte, à 20h30 à la Salle Fernand Halphen (affiche en page centrale)

dimanche 21 avril 2019

Chasse aux œufs. De 11h à 12h, tous les enfants de maternelle et d'élémentaire habitant notre commune et scolarisés dans notre commune ou ailleurs sont invités à venir débusquer les œufs cachés dans le Parc de la Mairie.

sam. 27 et dim. 28 avril 2019

Salon de l'artisanat et de la gastronomie dans le Parc de la Mairie et à la Salle Fernand Halphen

mercredi 8 mai 2019

Célébration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dépôt de gerbes au Monument aux morts à 11h, suivi d'une collation à la Salle Fernand Halphen

dimanche 19 mai 2019

Fête des associations dans le Parc de la Mairie et dans la Salle Fernand Halphen de 11h à 18h

dimanche 26 mai 2019

Élections européennes (p. 5)

sam. 15 ou dim. 16 juin 2019

Spectacle I-music à la Salle Fernand Halphen

sam. 15 et dim. 16 juin 2019

Fête communale place de la Glorie

sam. 22 et dim. 23 juin 2019

Rock à Billy festival n°9 dans le Parc de la Mairie (affiche en page centrale)

samedi 22 juin 2019

Spectacle loisirs capellois 2000 au gymnase de La Chapelle-en-Serval

du 24 au 28 juin 2019

La petite vadrouille fait son théâtre tous les soirs à la Salle Fernand Halphen

samedi 29 juin 2019

Spectacle fit gym à la Salle Fernand Halphen

dimanche 14 juillet 2019

Célébration de la fête nationale. Dépôt de gerbes au Monument aux morts à 11h, suivi d'une collation à la Salle Fernand Halphen

samedi 7 septembre 2019

Forum des associations de 11h à 18h au gymnase de La Chapelle-en-Serval

dimanche 15 septembre 2019

Brocante de 9h à 17h sur le boulevard de la Riolette

sam. 12 et dim. 13 octobre

Théâtre, Salle Fernand Halphen

lundi 11 novembre 2019

Célébration de la fin de la Première Guerre mondiale. Dépôt de gerbes au Monument aux morts à 11h, suivi d'une collation à la Salle Fernand Halphen

vendredi 29 novembre 2019

Allumage des illuminations à 18h30 dans le Parc de la Mairie, suivi d'une collation (vin chaud et chocolat) à la Salle Fernand Halphen

samedi 7 décembre 2019

Repas des aînés à 12h30 à la Salle Fernand Halphen

samedi 14 décembre 2019

Noël des enfants à la Salle Fernand Halphen

- 10h à 12h : maternelles
- 14h à 17h : élémentaires
- 20h à 23h : collégiens

dimanche 19 janvier 2020

Cérémonie des vœux du maire à 15h à la Salle Fernand Halphen

Conseils municipaux

Jeudi 13 décembre 2018

Le conseil municipal :

- reçoit le Conseil municipal jeunes et approuve sa proposition de renforcer l'interdiction de fumer devant les écoles
- met en place la commission de contrôle pour la gestion des listes électorales
- autorise l'ouverture dominicale de magasins alimentaires et vestimentaires pour 12 dates (5 pour la mairie, 7 pour la communauté de communes)
- admet en non-valeur 677 € de créances irrécouvrables
- renouvelle les autorisations et fixe le tarif d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants (sans électricité : 140 €/an pour 1 j./sem., 280 €/an pour 2 j./sem. ; avec électricité : 259 €/an pour 1 j./sem.)
- ouvre les crédits d'investissement par anticipation au budget 2019 dans la limite de 25 % du budget 2018 pour permettre les dépenses dans l'attente du vote du budget définitif
- attribue des subventions aux associations : ABC, nos enfants et l'école (250 €) et Loisirs créatifs (280 €)
- entérine la convention pour l'accès des scolaires à la piscine Aqualis de Gouvieux
- autorise la convention financière relative à l'étude d'aménage-

ment des abords de l'église et de la place Dauphine

- vote l'acquisition de la Maison médicale du Serval pour une surface de 563,50m² au prix de 1 179 574,55 € HT et à ce titre demande des subventions à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), au conseil départemental de l'Oise et au conseil régional des Hauts-de-France
- fixe et actualise les catégories de concessions funéraires et leurs tarifs : concession 3 m² 501 €, cavurne/colombarium 360 €, stèle 630 €
- approuve une convention de partenariat entre la CAF et la CCAC visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire
- autorise le recrutement d'un agent contractuel pour le gardiennage du gymnase
- crée un poste d'agent administratif non permanent pour faire face à un accroissement d'activité
- informe que les rapports annuels des divers services sont disponibles en mairie
- émet des observations sur la nouvelle boulangerie, notamment sur ses journées d'ouverture et de fermeture

Lundi 4 février 2019

Le conseil municipal :

- contracte un emprunt pour l'acquisition de la Maison médicale du Serval
- définit les type de bail, montant des loyers et modalités d'installation des professionnels de santé dans la Maison médicale du Serval
- demande des subventions à la DETR pour l'acquisition de tableaux numériques pour l'école élémentaire du Bois de Chênes et d'un véhicule "propre" pour les services techniques

L'intégralité des procès verbaux est consultable en mairie et sur la-chapelle-en-serval.fr/conseils-municipaux.

Informations diverses

C'est la vie...

— Naissances

16/02/2019 : Noé Bernardo Borges

— Décès

18/02/2019 : Thérèse Duchnik

Permanence juridique

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le barreau de Senlis le deuxième vendredi de chaque mois de 15 h à 17 h en mairie. Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si nécessaire vers un confrère plus spécialisé. Il est conseillé de prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie, par téléphone au **03 44 54 60 29** ou par email à **mairie@lces.fr**.

Conseil patrimonial

Conseil patrimonial gratuit par Allianz, en mairie chaque deuxième jeudi du mois de 15h à 18h. PACS, mariage, retraite, impôts, héritage... Venez poser toutes vos questions à un spécialiste. Prise de rendez-vous au **03 44 54 60 29**.

Maire et adjoints



Maire

Daniel Dray (daniel.drays@lces.fr)



1^{er} adjoint aux finances et aux aînés

Bernard Billière (bernard.billiere@lces.fr)



2^e adjointe à l'aménagement du territoire

Marie-Claire Gibergues (marie-claire.gibergues@lces.fr)



3^e adjoint à la communication, aux nouvelles technologies et au développement durable

Grégoire Dubourg (gregoire.dubourg@lces.fr)



4^e adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

Marion Le Maux (marion.le-maux@lces.fr)



5^e adjoint à l'entretien et au cadre de vie

Olivier Pomponne (olivier.pomponne@lces.fr)



6^e adjointe à la vie sociale et au commerce

Céline Lapôtre (celine.lapotre@lces.fr)

Élections européennes

Les élections européennes auront lieu dimanche 26 mai 2019. Les bureaux de vote seront ouverts dès 8h. L'heure de clôture n'est pas connue à ce jour.

Inscription sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, l'inscription est possible jusqu'au 31 mars 2019, en mairie ou sur service-public.fr. Vous devrez fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois (sauf téléphone portable) et une pièce d'identité.

En fonction de votre lieu d'habitation dans la commune, vous êtes rattachés à un bureau de vote :

- Mairie (bureau centralisateur), 1200 rue de Paris
- École des Dîmerons, 331 rue des Dîmerons
- École du Bois de Chênes, 577 rue du Pont Saint-Jean

De nouvelles cartes électorales seront éditées pour les prochaines élections. Votre bureau de vote y sera précisé, ainsi que votre numéro d'électeur, unique, géré par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

Pour voter, vous devrez présenter au bureau de vote l'une des pièces suivantes :

- 1° Carte nationale d'identité
- 2° Passeport

- 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- 5° Carte vitale avec photographie
- 6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- 7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie



- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- 10° Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne »
- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

- 12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L.224-1 du code de la sécurité intérieure

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés périmés depuis moins de cinq ans.

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité
- 2° Titre de séjour
- 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 12° ci-dessus

Ces titres doivent être en cours de validité.

La présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire mais recommandée.

Vous souhaitez participer ?

Tenir un bureau de vote a toujours été un rêve pour vous ? Vous zappez compulsivement entre les chaînes d'info les soirs d'élections ? N'hésitez plus ! Votre aide sera la bienvenue le jour des élections. Manifestez-vous à mairie@lces.fr ou au **03 44 54 60 29**.



Zones bleues

Depuis début 2109, les zones bleues de la communes sont effectives. Dans un premier temps, nous nous sommes efforcés de prévenir les contrevenants et nous avons remis aux commerçants concernés des disques de stationnement pour mieux accompagner leurs clients. Dès le 1^{er} avril 2019, la verbalisation sera systématique. Si nous voulons des commerces au centre-ville, il faut impérativement libérer pour leurs clients des places de stationnement.

Plan local d'urbanisme (PLU)

Le 7 mars a marqué la fin de notre enquête publique. En effet, notre commissaire-enquêteur a fini ses visites à la mairie et à présent, il compile les remarques et les ques-



tions des administrés. Il prépare son rapport qu'il nous remettra début avril.

Ce rapport présente les grandes lignes du PLU et fait le rappel de la forme de la consultation des administrés. Mais surtout, il détaille toutes les remarques émises par la population et répond aux questions posées.

Si la mairie le juge pertinent, elle peut revoir à la marge les dispositions du projet de PLU.

Les personnes publiques associées (état, chambre d'agriculture, chambre des métiers, chambre du commerce, région, département, parc naturel régional...) seront de nouveau consultées et pourront à nouveau donner leur avis.

Si tout se passe au mieux, le PLU fera l'objet d'une délibération en séance de conseil municipal au mois de mai. Il entrera en application à l'été 2019, après la mise en place de la publicité obligatoire (affichage de la délibération en mairie).

La municipalité organise

La municipalité propose à vos enfants de partir en vacances avec l'accueil de loisirs.

Les séjours du mois de juillet

Séjour maternelle : poney club La Musarde à Margny-sur-Matz (Oise) réservé aux enfants de la petite à



la grande section*, du 15 au 17 juillet 2019. 12 enfants maximum

Séjour élémentaire : camping nature à Pont-d'Ouilly (Calvados) réservé aux enfants du CP au CM2*, du 22 au 26 juillet 2019. 24 enfants maximum

Le séjour du mois d'août

Séjour élémentaire : camping à la mer à Merlimont (Pas-de-Calais) réservé aux enfants du CP au CM2*, du 19 au 23 août 2019. 24 enfants maximum

*pendant l'année scolaire en cours (2018-2019)

Nous vous tiendrons prochainement informés de la date des inscriptions.



Travaux



Radar pédagogique installé à l'entrée sud de la commune



Nouveau bateaux d'accès rue de Paris sud



Protection de la zone face à la caserne des pompiers contre les installations sauvages



Nouveau bateaux d'accès rue de Paris sud



Réparation du trottoir, place de la Glorie



Installation de cavernes au cimetière



Implantation de potelets en bois rue de Paris nord



Implantation de potelets en bois rue de Paris nord



Implantation de potelets en bois rue de Paris nord

Projets en cours

— École du Bois de Chênes

- Demande de subvention à l'état pour 2019 en vue de l'acquisition de tableau numérique pour équiper l'ensemble des classes. Budget : 20 000 € subventionnés à 30%

— Agenda d'accessibilité programmée (AD'AP)

- Étude d'une place de stationnement pour handicapés devant l'entrée de l'École des Dîmerons pour réalisation courant 2019
- Étude de l'aménagement réglementaire de l'accès handicap à la mairie pour un début de travaux avant l'automne
- Poursuite des travaux à l'École des Dîmerons pour la mise aux normes des locaux

— Panneaux

Les nouveaux panneaux de signalisation locale ont été installés. Deux ont été déjà détruits par des véhicules, dont le chauffeur à "oublié" de signaler cet accident. Ils seront remplacés par le Parc Naturel Régional qui les prend à sa charge et je tiens à les en remercier.

- Étude d'un panneau d'entrée de ville pour alléger la forêt de panneaux présents
- Mise à jour des panneaux du parc de la mairie pour accepter le pique-nique

— Plan local d'urbanisme

- Du 4 février au 7 mars 2019 : enquête publique

- Avril 2019 : finalisation du dossier
- Mai 2019 : approbation du PLU
- Mai – juin 2019 : contrôle de légalité
- Juin 2019 : entrée en vigueur du PLU

— Réverbères

- Installation d'un réverbère rue de Paris sortie Senlis au niveau de l'arrêt de bus : budget prévisionnel 8 000 € pour 42 m de câblage plus le réverbère

— Mobilier urbain

- 4 poubelles canines installées, dont une devant la mairie et une sur le parvis de l'église
- Commande avant l'été de bancs et tables pour le Parc de la mairie

— Motifs lumineux

La fin du programme d'investissement concernant les illuminations arrive. Il restera un deuxième arbre à équiper comme celui présent à la mairie et des motifs à changer en fonction de l'ancienneté. Le coût aura été divisé par deux par rapport à 2014.

— Plantations

- Bois de Chênes : abattage d'un érable, d'un peuplier, de deux chênes et de deux charmes devenus dangereux du fait de la proximité des maisons
- Rognage des nombreuses souches mortes dans le Bois de Chênes
- Étude de plantation confiée au Parc Naturel Régional, destinée à l'entrée sud de la commune

— Véhicules

- Demande de subvention faite pour un véhicule électrique réservé aux services techniques, afin de remplacer le véhicule actuel âgé de plus de 20 ans

— Voirie

- Rénovation du trottoir parking de la glorie sur 25 m : 4 550 €
- Remise en état de la route de la pharmacie au stade : 3 155,93 €
- Avant fin avril : bande de roulement refaite entre la pharmacie et le stade du Servois avec le concours financier complet du département
- Programmation pour cet été de réfection de la bande de roulement entre la mairie et l'entrée nord de la commune route de Senlis avec un revêtement antibruit identique à celui fait à Pontarmé
- Entrée sud de la commune : réfection de 7 bateaux pour un coût de 28 500 €
- Étude de la réalisation d'une piste cyclable entre la commune et le centre Leclerc par la Communauté de communes de l'Aire cantilienne. Cette étude donnera les informations nécessaires au coût et à la pertinence de ce projet.
- Étude de ruissellement des eaux de la commune pour les nouveaux pavillons du Chêne aux Loups confiée à l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise). De trop nombreuses inondations nous obligent à envisager l'extension d'un bassin.

— Parvis de l'église et place Dauphine

Une étude a été confiée à un architecte paysagiste pour ces deux emplacements, le dossier est dans les mains des architectes des Bâtiments de France pour accord ou orientations. Les budgets annoncés ne permettront pas d'envisager ces travaux à court terme.

— Bois Saint-Jean

Le city-stade nous a été livré par le département courant janvier. Le financement est partagé par le département pour 70% et la commune. Il a été pris d'assaut par de nombreux enfants dès les premiers jours.

Un devis pour remettre en place le parcours de santé a été demandé.

— Mairie

- Salle des mariages: rideaux et tentures entièrement refaites.
- En 2019, changement du standard et installation de la fibre à la mairie et dans tous les bâtiments publics

— Salle des fêtes

- Rideaux de scènes et de fond de scènes datant de plus de 20 ans, entièrement changés

— Cimetière

- Installation de 12 cavurnes avec stèles réalisées en février

— Église

Les travaux pour un drain autour de l'église doivent commencer avant l'été avec un retard de plus de quatre mois sur le programme. Coût estimé à 250 000€. Travaux

à réaliser pour éviter qu'à chaque grosse pluie l'église se retrouve inondée.

— Rue de Paris

Les études du rond-point devant la mairie sont terminées. Le choix de la société se fera en avril pour des travaux envisagés à partir du 15 juillet pour une durée de 2 mois.

— Bâtiments publics

- Changement de 23 extincteurs pour un montant d'environ 3 000€

— Maison médicale

La Maison médicale du Serval a été rachetée le 4 mars 2019. Les médecins présent sont resté dans cette structure, ils devraient être rejoints par un cinquième dès le mois de juin. Pour compléter, nous attendons la venue d'une sophrologue, d'une diététicienne et d'un kinésithérapeute.

— Déviation

Suite aux études géotechniques (début 2019), les dispositifs d'assainissement seront définis et le projet sera adapté à la portance des sols. La deuxième partie de l'année 2019 sera consacrée à l'intégration du projet et à la recherche de compensation. Il sera alors possible de réaliser les dossiers réglementaires qui seront à déposer en préfecture pour instruction à l'horizon de la fin de l'année 2020. Un cabinet d'étude a été chargé, entre septembre 2018 et mars 2019, de mesurer l'impact du projet et de proposer des mesures de réduction et/ou de compensation agricole. Une

étude de l'impact sonore sur 3 points de la commune a été faite (voir annexe).

— Caserne des pompiers

Le dossier est entre les mains des architectes des Bâtiments de France, en attente de leur accord sur les plans de l'architecte.

— Collège du Servois

Le nouveau pôle technologie est achevé depuis les vacances d'hiver. Depuis début 2019, la partie cantine et la rénovation des châssis sont en route.

— SIVOM – stade intercommunal

- Création d'un local réservé au club de football, positionné derrière les tribunes. Les travaux commenceront au début du printemps
- Travaux de mise aux normes des accès handicap sur les terrains de tennis pour cet été
- Demande de devis pour installer un point d'eau vers les tribunes
- Demande de devis pour réfection de deux courts de tennis en extérieur
- Demande de devis pour installation de barrières réglementaires pour homologuer un deuxième terrain
- Relance de l'étude d'agrandissement des vestiaires pour mieux accueillir les visiteurs et les équipes féminines qui ont un vif succès au stade du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple)

La Compagnie Théâtrale de Verneuil présente

SAISON 2018 - 2019

UN DÎNER D'ADIEU

Mise en scène par **Philippe FAVELIN** d'Alexandre de la Patellière et Matthieu Delaporte

Une comédie

© Photos : Philippe FAVELIN
Conception & réalisation de l'affiche : Sophie LETHUYRE
Pour l'association Les Espaces - Juin 2017
Représentation SML Châteauneuf 43 44 50 21 49 - sud.com / www.sml.fr

SBO SUD BASKET ORRY

STAGE DE PRINTEMPS

Découverte et perfectionnement
Ouvert à tous, licenciés ou non

**DU 18 AU 19 AVRIL 2019
À ORRY-LA-VILLE**
U7 (2012-2013-2014)
U9 (2010-2011)

**DU 15 AU 17 AVRIL 2019
À ORRY-LA-VILLE**
U11 (2008-2009)
U13 (2006-2007)
U15F (2004-2005)

Renseignements & inscriptions : sportif.sbo@gmail.com
Téléphone : 06 99 43 28 78 <http://www.sudbasketoise.fr/>
[@sudbasketoise](https://www.facebook.com/sudbasketoise)

Tarif : U7-U9, 30€ pour les licenciés SBO 2018-2019 les 2 jours, 35€ hors licenciés
Tarif : U11, U13 ET U15F, 45€ pour les licenciés SBO 2018-2019 les 3 jours, 50€ hors licenciés
Pique-nique à prévoir - Stage de 9h à 17h

3ème Exposition Photos CRIOM

Thème : LA MER

Samedi 23 mars de 14h à 17h30
Dimanche 24 mars de 10h à 17h30
Salle des mariages
Entrée libre

CRÎOM
CLUB DE RÉALISATION D'IMAGES D'ORRY-MONTGRÉSIN

BONNIE BLUE BOYS PRESENTS

ROCKA BILLY

FESTIVAL #9

22 & 23 JUIN 2019
LA CHAPELLE-EN-SERVAL
PARC DE LA MAIRIE

Live on Stage

THE RIOT ROCKERS (UK)
PHIL FRIENDLY (USA)
THE SURESHOTS (UK)
SARA DEE & THE FOXHUNTERS (SWED)
SHARNA MAE & THE MAYHEMS (UK)
DYLAN KIRK & THE STARLIGHTS (UK/FR)
BONESVILLE (UK)
AL WILLIS & THE NEW SWINGSTERS (FR)

BIKES & UP CARS (UK/FR)
HOT RODS / CUSTOMS
VINTAGE MARKET
DISQUES
FRINGUES
TATTOO
PIN UP
FOOD TRUCKS
BARBER
COIFFEUR
BAR
STANDS
ANIMATIONS

ENTRÉE GRATUITE - LA JOURNÉE

Vie de la commune

Légion d'honneur



Odette Perrier, épouse d'Aboville, naquit le 27 avril 1917. Son père, le docteur Léon Perrier, acquit en 1924 une maison à La Chapelle-en-Serval, au lieu-dit "Le village", aujourd'hui rue de Paris.

Conductrice d'ambulance puis inspectrice de la Croix rouge pendant 5 ans, 8 mois et 5 jours, elle parcourut 85182 km au volant des véhicules de la Croix rouge de notre région, en passant par l'Allemagne et la Russie.



Croix de guerre, étoile d'argent, croix du combattant 1939-1945, croix du combattant volontaire de la résistance, médaille commémorative 1939-1945, médaille de vermeil de la Croix rouge.



Le maire et son adjoint aux aînés ont œuvré durant près de deux ans pour que la nation honore cette grande dame, aujourd'hui encore, car elle nous montre dans ce monde troublé ce qu'est l'amour d'un pays : la France.

Monsieur le Président de la République a nommé le 1^{er} janvier 2019 Odette d'Aboville chevalier de la légion d'honneur.

Le 25 janvier 2019, Anne de la Burgade, officier de la légion d'honneur, membre de la commission nationale de la chancellerie de la Croix rouge, a remis en présence de ses enfants et petits-enfants ainsi que de Daniel Dray, qui l'avait nommée début janvier citoyenne émérite de La



Chapelle-en-Serval, la médaille de chevalier de la légion d'honneur.



Développement durable

Zéro pesticide pour les particuliers

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

— Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes.

— Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon



moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques. L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site jardiner-autrement.fr

— Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie, si possible

dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

- Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...
- Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques* sur www.jardiner-autrement.fr

*fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide...

Opération Hauts-de-France propres

Ensemble, nettoions notre région !

La Communauté de communes de l'Aire cantilienne et ses communes s'unissent sous l'impulsion du Conseil régional des Hauts-de-France pour mener une opération exceptionnelle de nettoyage de la nature sur notre territoire, en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise et la Fédération de l'Oise pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.

Ce rendez-vous vise à sensibiliser le grand public à la préservation de notre cadre de vie et de notre environnement par la responsabilisation de tous.

À cette occasion, des tonnes de déchets vont être ramassées dans la nature par de nombreux bénévoles attendus. Cette manifestation est ouverte à tous.

Nous vous donnons rendez-vous samedi 23 mars 2019 :

- à Chantilly à 9h30 sur le parking du Lycée Jean Rostand et de la forêt (avenue de Sylvie)
- à Gouvieux à 8h30 aux Étangs de Toutevoie (GPS : 49.1987, 2.3972)
- à Vineuil-Saint-Firmin à 9h, square d'Aumale.

Et dimanche 24 mars 2019 :

- à Avilly-Saint-Léonard, horaires et lieu à définir.

Tous à vos bottes, en famille, entre amis, avec votre association de sport ou de loisirs pour nettoyer ensemble notre belle nature !



Reprise de la collecte des déchets verts

Après un arrêt de la collecte des déchets verts pendant l'hiver, la reprise de la collecte est prévue pour le 22 mars.

Rappel des modalités de collecte

Vos déchets de jardins doivent être présentés à la collecte dans le contenant de votre choix : conteneurs à roulettes « NF » jusqu'à 360 litres ou dans des sacs biodégradables prévus à cet effet.

Limitation des quantités présentées à la collecte : pas plus de 1 100 litres par collecte. Soit 3 bacs à roulettes de 360 litres ou 11 sacs biodégradables de 100 litres.

Les dépassements de volume ne seront pas collectés et devront être portés en déchetterie le cas échéant.

Les branchages (1,80m maximum) doivent être fagotés avec de la ficelle.

Les déchets verts présentés à la collecte dans des sacs plastiques, souches, terre et grosses branches (diamètre supérieur à 5 cm) ne seront pas acceptés. Ils doivent être apportés en déchetterie.

Les déchets verts ne doivent pas être présentés dans les bacs gris munis de puces pour la collecte des ordures ménagères ou dans les bacs jaunes prévus pour le tri des emballages.

Aide à l'achat

En 2019, la Communauté de communes de l'Aire cantilienne renouvelle le dispositif d'aide pour l'achat d'un composteur ou d'un broyeur pour vos déchets de jardin.

Détails et conditions de l'aide sur ccac.fr.

Dossier de demande d'aide à télécharger sur ccac.fr, rubrique « environnement ».

Département de l'Oise



City-stade

Le city-stade, financé par le Conseil départemental de l'Oise à 70% et par la mairie pour le reste, est maintenant complètement terminé. Situé dans le Bois Saint-Jean, à proximité de l'école élémentaire et du collège, il permet la pratique de Football, de basket-ball, de handball, de volley-ball et de badminton.

À voir le nombre de jeunes sportifs qui s'y sont précipités dès les jours ensoleillés de février, on peut mesurer le succès de cette installation et se réjouir de voir les jeunes Capellois faire du sport plutôt que de rester derrière un écran.

Accessible à tous, et bien entendu aux personnes à mobilité réduite, il attend votre visite ! Il sera néanmoins important pour le respect

du voisinage que les excès d'enthousiasme et de cris soient maîtrisés, tout en respectant les horaires. Aucun bruit ne sera toléré après 20h.

Collège du Servois

Les sanitaires élèves sont fonctionnels depuis le 21 décembre.

Le nouveau pôle sciences-technologie est fonctionnel depuis janvier et l'ancien pôle technologie est transformé en pôle arts en même temps que des travaux prévus sur une durée de 2 mois et demi.

Les travaux de la demi-pension, cantine ont démarré au début du mois de décembre pour se terminer cet été.



Associations

L'Orrygeoise



Bonjour à tous, coureurs ou futurs coureurs ! L'association Course à pied nature « Orrygeoise » organise son premier marathon qui se déroulera à 94% sur des chemins de nature, . Vous avez le temps de vous entraîner !

Tarifs, horaires et inscription sur notre site (orrygeoise.fr)

Contacts :
Philippe : **06 74 34 16 25**
Christiane : **06 71 61 58 59**
contact@orrygeoise.fr

Nous organisons des entraînements hebdomadaires sur le stade avec un coach, les jeudis soirs, pour tous les niveaux.

CRIOM (Club de Réalisation d'Images d'Orry-Montgrésin)

— Troisième exposition Photo

Le CRIOM exposera une sélection de photos sur le thème "la mer" (affiche en page centrale) à la salle des mariages de la Mairie d'Orry-la-Ville le samedi 23 mars 2019 de 14h à 17h30 et le dimanche 24 mars 2019 de 10h à 17h30.

Cette année, pour notre troisième édition, nous serons 13 photographes à exposer. Nous sommes toujours ravis d'accueillir des photographes parmi nous, issus des communes environnantes, n'hésitez pas à venir nous voir et pourquoi pas à nous rejoindre...

La détente au bout des mains

— Atelier vivez la fluidité

Mini conférences et ateliers gratuits les mardis soirs. L'association la détente au bout des mains organise une fois par mois une rencontre à thème à Orry-la-Ville :

- 22 janvier à 20h30 : vivez la fluidité
- 26 février à 20h30 bienfaits de la réflexologie (mains et pieds) : le foie, dans la salle annexe à la Salle polyvalente, rue du Bois Saint-Jean, à côté du Cinédori.

Les dates à retenir :

- Mardi 19 mars
- Mardi 30 avril
- Mardi 21 mai
- Mardi 25 juin

À très bientôt

Tennis Club du Servois (TCS)

Notre Tournoi Open a lieu du 6 au 31 mars 2019. À cette occasion, les portes du club seront ouvertes pendant les week-ends du tournoi à tous les spectateurs, qu'ils soient adhérents ou non. Les finales se dérouleront dimanche 31 mars en tout début d'après-midi.

Suivez-nous sur [fb.com/TCServois](https://www.facebook.com/TCServois)

Aphilcart'club d'Orry-la-Ville—Montgrésin

— Bourse toutes collections

Le 20 janvier 2019, la bourse toutes collections organisée par



Aphilcart'club a eu un vif succès pour sa 23^e édition. Une quarantaine d'exposants et une bonne affluence de visiteurs passionnés. De plus une exposition sur l'école, animée l'après-midi par le capellois Michel, a ravivé plein de souvenirs. Rendez-vous le 19 janvier 2020 pour la 24^e édition.

Association Culturelle Capoeira Raça France (ACCRF)

Notre professeur Gerbinho a voulu mettre en avant les femmes capoeiristes en créant le festival Menina Bonita. Fort de son succès en 2018, nous lançons sa 2^e édition du 15 au 17 mars au gymnase de La Chapelle-en-Serval. Cette année encore, nous avons l'honneur de recevoir des "contra-mestre" (femmes) venant des 4 coins du monde (Allemagne, Israël, Brésil, Espagne, Portugal, Suède, Italie, Angleterre, Croatie, Suisse...)

Nous tenons à remercier toutes les associations qui ont accepté de nous laisser leurs créneaux pour pouvoir organiser notre événement, le maire de La Chapelle-



en-Serval, Daniel Dray, Françoise et toute l'équipe municipale, ainsi que La Boulange pour son partenariat.

Si vous souhaitez découvrir la capoeira, vous êtes les bienvenus lors de ce week-end riche en émotion avec l'ambiance brésilienne.

Contacts :
capoeiraracafrance.wix.com/accrf
bureau.accrf@gmail.com
Facebook : Capoeira Raça France

Rockabilly festival #9

(affiche en page centrale)

L'association Bonnie Blue Boys, avec la participation de la mairie de La Chapelle-en-Serval, présente le 9^e Rockabilly festival, samedi 22 et dimanche 23 juin 2019 à partir de 10h, dans le parc de la mairie de La Chapelle-en-Serval.

Entrée gratuite en journée.

Voitures américaines et motos, animations, concours de pin-up le dimanche. Concerts à partir de 14h avec 2 groupes, nombreux stands de marchands : vêtements, décorations, disques, bijoux...

Bar et snack sur place.

Concert rockabilly et rock'n'roll le samedi soir à partir de 20h, dans la salle Fernand Halphen, avec 4 groupes internationaux au programme : The Riot Rockers (UK), Phil Friendly (USA), Sara Dee and The Foxhunters (Suède) et

The Sureshots (UK). Entrée : 25 € avec une consommation.

Renseignements : **01 34 68 97 81**
– **06 15 03 21 42**

Sud Basket Oise



Le sud basket Oise organisera pendant les vacances scolaires un stage de trois jours les 15, 16 et 17 avril 2019 pour les catégories U11, U13 et U15 (année de naissance de 2004 à 2009), et un de deux jours les 18 et 19 avril 2019 pour les U7 et U9 (année de naissance de 2010 à 2014). Un stage 100% basket ouvert à tous, licenciés ou non. Adresse : gymnase d'Orry-la-Ville, rue des Fraisières.

Renseignements et inscriptions :
sportif.sbo@gmail.com —
06 99 43 28 78 - fb.com/sudbas-ketoise - instagram : @sudbaske-toise - sudbasketoise.fr

Jeunesse

Visite du Sénat par le CMJ

Le 23 octobre dernier, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont visité le Sénat. Nous avons été reçu par le sénateur de l'Oise Jérôme Bascher. Son conseiller Philippe Lasnier a assuré la visite. Ce fut une découverte très intéressante pour tous. Les enfants étaient ravis et ont posé de nombreuses questions. Nous avons pu assister — en silence — à des débats depuis depuis les tribunes de l'hémicycle. Nos jeunes conseillers ont ainsi pu comprendre à quoi servait le Sénat et comment il fonctionnait.



École élémentaire du Bois de Chênes

— Solidarité-défense : un dessin pour Noël

Deux classes de l'École élémentaire du Bois de Chênes ont participé à l'opération "Solidarité-défense : un dessin pour Noël" pour les soldats en OPEX (opérations extérieures). Les enfants ont reçu un diplôme à ce titre.

Générations écrans



— Un forum pour tout savoir sur les écrans

Du mardi 19 au jeudi 21 mars 2019, l'espace Bouteillier accueille le forum générations écrans organisé par les services de la direction adjointe à la solidarité du conseil départemental de l'Oise et ses partenaires locaux.

Ce forum est ouvert à tous ! Que vous soyez parents, enfants, grands-parents, assistantes maternelles, professionnels de l'enfance et adolescence, seniors... il va répondre à toutes les questions portant sur l'utilisation des différents supports numériques.

Ce forum s'inscrit dans le cadre des semaines d'informations sur la santé mentale en lien avec le CHI de Clermont, dont le thème est cette année la santé mentale à l'ère du numérique.

Au programme de ces trois journées, une exposition, des stands d'informations, des ateliers ludiques pour tous les âges (manipulation, motricité, jeux de société, lecture, loto intergénérationnel...)



Vous pourrez également découvrir l'impact social et personnel de l'utilisation des outils numériques dans le quotidien des seniors.

Entrée libre pour tous

- Mardi 19 mars de 9 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 30
- Mercredi 20 mars de 9 h 30 à 17 h 30
- Jeudi 21 mars de 9 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 30

Partenaires : Mairie de Chantilly, RAM de la CCAC, CSR de Lamorlaye, Réseau Canope, réseau Pedagojeux, une orthophoniste, l'association Graine de pays, écoles maternelles Tilleuls et Lefébure de Chantilly, Lycée professionnel la forêt de Chantilly

Paroles de commerçants

Le Trappeur

Les nouvelles en Serval (LNES) : Bonjour Rémy Vernon. Vous êtes le gérant du restaurant du Domaine des étangs, "Le Trappeur". Comment avez-vous choisi ce nom ?

Le Trappeur (LT) : Nous avons baptisé ce restaurant la saison dernière et nous entamons la deuxième. Avant, il n'y avait pas de nom, c'était un chalet pour les pêcheurs. Nous voulons en faire un endroit ouvert sur l'extérieur.



LNES : L'emplacement de votre restaurant est peu connu, mais possède plusieurs atouts : beaucoup d'espace en terrasse, entouré de nature, au calme. Comment allez-vous vous faire connaître et vous développer ?

LT : Nous allons mettre de nouveaux panneaux indicateurs et diversifier la communication pour nous mettre en visibilité. Nous allons aussi nous faire connaître par notre cuisine. Nous voulons passer d'une base snack et petite restauration à des gros morceaux de viande sélectionnées (250g) qui sont très prisés (black angus, par exemple) avec des assiettes à 15€. Nous aurons des variations

d'accompagnement au-delà des frites et salades, et toujours le fameux panini du Trappeur, pour les gros mangeurs.

LNES : Quel est votre style ?

LT : Je dirais "rustique de qualité". Vous trouverez sur notre carte un mijoté de porc avec une sauce au cidre, oignons et lardons. Nous proposons des plats efficaces, souvent gourmands. L'été, nous jouons également sur les salades et quelques innovations culinaires. Nous faisons aussi un peu de bio (tagliatelles) et privilégions les circuits courts.

LNES : Comment maintenez-vous le contact avec vos clients ?

LT : Nous avons une page Facebook (@LeTrappeur60520) où l'on peut réserver une table, et nous y publions souvent dans le groupe "Sortir dans l'Oise". À chacune de nos publications, la fréquentation double ou triple. Nous allons

distribuer notre nouveau flyer et mettre en place un système de fidélité avec informations par SMS.

LNES : Travaillez-vous en famille ?

LT : Oui, nous avons repris cela avec mon épouse, originaire de La Chapelle-en-Serval. Nous aimons avant tout ce cadre naturel. La terrasse immense est très agréable par temps ensoleillé. Les transats y donnent un air de vacances.

LNES : Quels sont vos horaires d'ouverture ?

LT : Nous sommes ouverts tous les midis sauf le mardi, de début mars à fin octobre. Le week-end, nous





LNES : À l'orée de cette nouvelle saison, êtes-vous optimistes ?

LT : Oui. Nous avons de bons retours des pêcheurs et certains habitués nous complimentent sur la qualité de nos plats, c'est encourageant ! Je dis toujours que je cuisine ce que j'aime manger.

LNES : Nous vous souhaitons bonne chance dans cette nouvelle aventure !

étendons nos horaires de 8h30 à 17h. Nous avons même eu l'autorisation des propriétaires pour une ouverture quelques samedis soirs en été avec des soirées à thèmes calmes (jeux de société, cartes...) Nous faisons également des anniversaires, sous forme de buffet, et accueillons des séminaires. Décathlon, par exemple, pour former ses vendeurs du rayon pêche et camping. Nous avons reçu des clients de Boston de passage au Mont Royal.

et la circulation dans la rue de Paris.

LNES : Un rond-point va voir le jour devant la mairie, pour fluidifier la circulation et rendre l'intersection moins dangereuse. Qu'en pensez-vous ?

LT : J'espère que cela n'empêchera pas les clients de venir au Trappeur pendant la durée des travaux. (rires)

LNES : Proposez-vous d'autres activités ?

LT : Nous sommes à la recherche d'un professeur de yoga ou de tai chi pour faire des cours le dimanche matin, avec un brunch sur le même thème.

LNES : Empruntez-vous parfois les rues de La Chapelle-en-Serval ?

LT : Je viens de Saint-Leu mais j'y passe parfois. C'est un village sympathique. On voit que les choses se font peu à peu. Le gros problème, c'est le stationnement





Ours

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Conseillers municipaux et associations
Mise en page Grégoire Dubourg
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions à
propos de ce magazine ?

Envoyez-les par courriel à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Couverture : Photo d'Alex Block sur Unsplash
Dos : Photo de Markus Spiske sur Unsplash

Mairie

1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
03 44 54 60 29

lundi-vendredi: 10 h - 12 h, 15 h - 18 h
samedi: 10 h - 12 h

Courriel mairie@la-chapelle-en-serval.fr
Site internet la-chapelle-en-serval.fr
Facebook [LaChapelleEnServal](https://www.facebook.com/LaChapelleEnServal)
Twitter [ChapelleServal](https://twitter.com/ChapelleServal)

Abonnement par courriel

Recevez « Les Nouvelles en Serval » par courriel
dès leur sortie. Inscrivez-vous en envoyant un
email à magazine@la-chapelle-en-serval.fr.